

# La lune de miel

Nouakchott abrite du 18 au 22 janvier un séminaire sur "les relations entre civils et militaires dans une démocratie", organisé conjointement par le ministère de la Défense et l'ambassade des Etats-Unis dans notre pays. La Mauritanie, de par sa position géographique, constitue un allié stratégique pour les Américains pour surveiller de près l'évolution de l'intégrisme islamique, tant au Maghreb arabe, qu'au niveau de certains pays de l'Afrique de l'ouest. De la présence

d'instructeurs militaires américains en Mauritanie à l'initiative "Pan-Sahel" (assistance aux armées de l'Afrique sahélienne à la défense de leurs frontières), les "champions" de la démocratie ne manquent pas d'initiatives pour charmer la République Islamique de Mauritanie. Une république qui, dans la foulée, a déclaré une guerre sans merci à l'intégrisme musulman que l'oncle Sam appelle terrorisme.

# La lune de miel

Suite de Une

Ce séminaire rentre dans le cadre du nouvel élan qui caractérise la coopération entre la Mauritanie et la première puissance mondiale. Depuis 1999, date de l'établissement de relations diplomatiques en notre pays et Israël, mais surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 et la guerre déclarée contre le terrorisme (ou l'islamisme, c'est selon) par le président américain, les relations entre les deux pays ont connu un réchauffement certain. La Mauritanie, on se souvient, a été promue par le Département d'Etat américain, "partenaire efficace" dans le combat contre ce qu'il est convenu d'appeler, chez les grandes puissances, le mal du siècle qui commence.

Les deux formateurs américains de ce séminaire, M.Eugene Michael Mench II et le Dr Anna Simons appartiennent au Centre pour les Relations entre Civils et Militaires de l'Ecole Navale Supérieure, situé à Monterey, en Californie. Les participants, une pléiade d'officiers supérieurs des forcés armées (gendarmérie, armée et garde nationale), des membres de la société civile, des journalistes, un sénateur et quelques fonctionnaires de l'Etat, tenteront de répondre à la question suivante: quelle stratégie pour une coopération efficiente entre Civils et militaires, en vue de garantir la confiance et la transparence dans un Etat démocratique. Au cours des débats, la question du contrôle civil de l'armée a été abordée de manière récurrente. Peut-on imaginer dans un pays comme la Mauritanie, où l'institution militaire demeure de nos jours un sujet tabou, l'existence d'un contrôle efficace de l'armée par les civils? L'idée a fait grincer des dents, tant parmi les professionnels

des armes que du côté des civils, qui pensent (ils n'ont pas tout à fait tort) que cette hypothèse n'est pas à l'ordre du jour chez nous: "l'armée ayant pour mission de défendre l'intégrité du territoire et la stabilité nationale, ne pourrait se soumettre au contrôle du civil". Il est vrai que les relations entre civils et militaires en Mauritanie ne sont pas toujours faites de d'amours et de bons souvenirs: Et le souvenir du putsch du 08 juin est encore tout frais (ou tout chaud) dans les mémoires.

"L'armée doit-elle rester les bras croisés, à attendre la guerre, qui, peut-être, n'aura jamais lieu?", se sont interrogés d'autres participants. Autrement dit, ne peut-on pas confier à l'armée des missions telles que la construction des barrages, la salubrité des grandes villes... voire la participation à l'instruction civique du citoyen et à la lutte contre le Sida. Ces services auraient l'avantage de rapprocher le soldat du citoyen. De ce souhait à la proposition d'instauration d'un service national, le pas a été vite franchi.

Les séminaristes (qui n'en étaient pas à une contradiction près) ont, par ailleurs souligné la nécessité de renforcer les capacités et compétences des commissions de défenses des deux chambres parlementaires, afin de leur permettre de mieux jouer leur rôle. L'unique parlementaire mauritanien participant à la réunion (un sénateur) devait entretenir le séminaire sur le rôle des élus de la nation dans la défense des intérêts de leurs électeurs et, au-delà, de toute la nation. Il a préféré s'inscrire aux abonnés absents. Les participants avaient heureusement eu droit à un exposé sur le rôle du parlementaire américain sur les mêmes sujets.

L'assistance a, évidemment conclu de tout cela que nous étions à des années lumières des parlementaires américains. 228 ans d'exercice démocratique contre une douzaine d'années, les parlementaires mauritaniens ont quand même des excuses.

## "Armée et médias"

S'il y a une relation défectueuse au sens premier du terme, c'est bien entendu celle qui lie la presse à l'armée, tous corps confondus. Ce fut un constat général pour la plupart des intervenants, même s'il y eut, par ci et par là, quelques tentatives de minimiser cette réalité. Une réalité qui s'explique par le fait que l'armée qui est un outil d'exécution au service du pouvoir exécutif, ne peut échapper à la tendance générale de l'administration à hannir la presse, notamment celle réputée indépendante. Les rapports conflictuels presse-armée ne sont en réalité que la manifestation vivante sur le terrain militaire du climat confus et souvent outrageux de la relation presse-gouvernement. Jamais depuis 1992, date de la "démocratisation" du pays, un responsable du gouvernement ne s'est aventuré, sur un sujet quelconque, à parler publiquement à un journaliste de la presse privée. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de dépassionner ces relations à travers l'ouverture de l'armée aux médias. Ces derniers devant à leur tour faire un usage beaucoup plus professionnel de l'information. Toujours est-il que le manque, justement, de professionnalisme et notamment de manque d'éthique et de déontologie, ne sont matière à encourager les responsables militaires à la collaboration. De l'autre côté, le fait pour les journalistes de se fier intégralement à l'information fournie par les militaires risque, comme ce fut le cas pour bon nombre de journalistes occidentaux lors de la guerre du Golfe, de les induire en erreur, même si, pour le cas de la Mauritanie le problème ne se pose pas encore.

Après avoir investi le militaire, le commercial, voilà que les gendarmes du monde nous apprennent comment devons nous nous comporter les uns envers les autres: le gouvernement face à son peuple, ce dernier face à son armée et cette dernière face à la presse et tout le monde face à l'Amérique.

BÀ ADAMA MOUSSA

## Coopération USA- Mauritanie

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, en collaboration avec la Chambre Mauritanienne de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat ont organisé ce Mardi 20 janvier une conférence sur les Échanges Commerciaux entre les deux pays. Cette initiative, la deuxième depuis 2000, vise, selon un communiqué diffusé à cet effet, "à promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays, compte tenu de l'évolution positive de ce partenariat et eu égard aux potentialités dont dispose la Mauritanie".

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cette rencontre: -AGOA (loi sur la croissance et opportunité en Afrique) et la perspective américaine sur le commerce international, le transport des biens entre la Mauritanie et les USA. Il a été aussi question des modalités pratiques de faire profiter des opérateurs mauritaniens des facilités offertes par ladite loi. L'ambassadeur des USA à Nouakchott, SE Joseph le Baron a souligné que "les échanges commerciaux entre les deux pays ont été faibles jusqu'en milieu des années 90", mais que ceux-ci ont connu une certaine évolution grâce "aux femmes et hommes mauritaniens qui se sont intéressés aux produits et technologies américains". Le diplomate américain a surtout rappelé que les échanges entre les deux pays ne doivent pas se limiter aux exportations de son pays vers la Mauritanie, "mais que les exportations mauritaniennes vers les USA doivent être développées".